Mairie de
Saint-Séverin

Photo © S. Favrais

BIS n° 31

Août 2019

Bulletin d'Informations Séverinois

Retrouvez nos informations sur

www.saintseverin.fr

www.facebook.com/SaintSeverin16390

« Bulletin d'Informations Séverinois n°31 », édité par la Mairie de Saint-Séverin. Directeur de la publication : Alain Rivière, Maire. Rédaction : Stéphanie Favrais, Patrick Gallès, Josie Merzeau, Alain Rivière. Conception : Stéphanie Favrais. Impression : Chalais Imprimerie F. Berton ☎ 05 45 98 11 21. Tirage : 580 exemplaires. Crédits photos : Stéphanie Favrais, Patrick Gallès, Josie Merzeau, Alain Rivière, Charente Libre. Photo de couverture : le nouveau pôle enfance jeunesse de Saint-Séverin. Date de parution : 3 août 2019.

SOMMAIRE

LE MOT DU MAIRE ..... Page 2
L'ÉTAT CIVIL ..... Pages 3 et 4
LE BUDGET PRIMITIF ..... Pages 5 à 6
LES TRAVAUX ..... Pages 7 à 10
LES BRÈVES ..... Pages 11 à 17
LES ENTREPRISES ..... Page 18
LES ÉLECTIONS EUROPÉENNES ..... Pages 19 à 20
L'HISTOIRE DE JEAN POLTROT DE MÉRÉ ..... Pages 21 à 22
L'ÉCOLE ..... Pages 23 à 24
L'ACCUEIL DE LOISIRS ..... Page 25
LES ASSOCIATIONS ..... Pages 26 à 31
LES INFOS PRATIQUES ..... Page 32
LES COUPS DE ♥ ..... Pages 33 et 34

Le mot du Maire

Chers administrés, chers amis,

Nous voila déjà à la dernière année du troisième (et dernier) des mandats que vous m'avez confiés pour gérer et faire avancer notre commune.

Mon souci permanent aura été de créer des espaces pour installer de nouveaux services et maintenir la dynamique de notre commune. Vous avez pu le constater, depuis quelques mois, les choses vont bon train.

C'est ainsi que le 8 juillet, le centre de loisirs a pris possession des locaux flambant neufs et tellement plus fonctionnels. La crèche devrait les rejoindre en septembre/octobre, dans ce très beau bâtiment du pôle « enfance jeunesse ». Sur le parking entièrement repensé, il ne reste que l'éclairage public à poser. Avec une traversée de route sécurisée, il sera le trait d'union entre la nouvelle structure et les écoles.

En ce qui concerne l'école, avec des effectifs en hausse qui avoisineront 120 élèves, nous aurons le plaisir d'ouvrir une 5ème classe à la rentrée de septembre. Nous avons la chance de posséder les locaux suffisants pour l'accueillir.
Nous avons fait le pari de la jeunesse et de l'avenir et nous avons désormais un bel outil et une unité de lieux pour tous les services dédiés aux enfants : école, crèche, centre de loisirs, RAM (relais d'assistants maternels), LAEP (lieu accueil enfants parents).

Il y a aussi beaucoup d'agitation dans la rue du Périgord, près de la pharmacie dans cet espace qui se métamorphose rapidement. Le 16 rue du Périgord a été entièrement réhabilité en conservant son style architectural particulier. En janvier 2020, il accueillera les services de la Poste ainsi que la Maison de services au public de Stéphanie.

Au 18 rue du Périgord, les travaux de démolition viennent de démarrer. L'immeuble sera transformé en deux logements qui devraient être livrés fin mars 2020. Nous profiterons de l'occasion pour embellir l'espace entre ces deux bâtiments. Je souhaite que tous les travaux engagés soient terminés avant les futures élections municipales.

Autour de nous, les acteurs économiques sont aussi très actifs. Le Crédit Agricole réaffirme son attachement au monde rural en restant présent sur notre commune, dans des locaux rénovés équipés d'un distributeur multifonctions. Une agence immobilière Place de la Poste, et « Beauty Doggy », espace dédié au toilettage canin viennent d'ouvrir et des changements sont en vue pour la boulangerie.

Photo © Charente Libre

> **Nous avons fait le pari de la jeunesse et de l'avenir et nous avons désormais un bel outil et une unité de lieux pour tous les services dédiés aux enfants.**

Si je me félicite du regain d'activité tellement important pour notre territoire, je dois vous rappeler que pour la pérennité des commerces et des services, il est vital que vous ayez le réflexe de consommer sur place, d'être ou de devenir clients, de participer à la vie associative, de faire vivre notre territoire, même si de temps à autres, on peut être attiré par les sirènes de la ville ! La seule volonté des élus ne suffira pas, nous sommes tous les artisans de notre avenir, essayons de préserver ce qui existe pour ne pas connaître le sort de communes désertées de tout commerce et services.

Après la canicule, la chaleur est devenue plus supportable, je veux vous souhaiter de profiter d'un bel été entourés de vos enfants et de vos amis … et puis soyez tolérants, accommodants, la vie n'en sera que plus belle !

Alain Rivière, le Maire

NAISSANCES

Le 20 janvier
Cassandre Mignon,

née à Saint-Michel, fille de Laëtitia David et Samuel Mignon, domiciliés 1 chez Garreau.

Le 24 janvier
Elina Aimont,

née à Saint-Michel, fille d'Anne-Sophie Petit et Thomas Aimont, domiciliés 13 rue des Sources.

Le 4 février
Léonie Leporcq,

née à Périgueux, fille de Laëtitia Lafraie et Stéphane Leporcq, domiciliés 1 les Joumières.

Le 30 mars
Nino Raoul,

né à Périgueux, fils de Stella Amiot et Maxence Raoul, domiciliés 22 impasse des Coquelicots.

Le 5 avril
Liam Holtom Jayat,

né à Soyaux, fils de Cécilia Jayat et Matthew Holtom, domiciliés 10 rue des Sources.

Le 21 avril
Julia Télémaque Trolonge,

née à Soyaux, fille de Carine Télémaque et Aurélien Trolonge, domiciliés 10 rue des Marguerites.

Le 2 juin
Nalou Fargeout Oliver,

née à Périgueux, fille d'Eva Oliver et Alexandre Fargeout, domiciliés 3 La Barde.

Le 30 juin
Paolo Berthonneau,

né à Périgueux, fils de Marion Hays et Paul Berthonneau, domiciliés 8 place de la Poste.

MARIAGES

Le 1er juin
Audrey Capdebos et Grégory Bocquier,

domiciliés 3 Le Réganaud.

Le 12 juillet
Marion Henry et Xavier Bernard,

dont la famille est domiciliée 1 Le Grand Marchais.

NOCES D'OR

Le 13 juillet
La famille Moulin-Laulhey s'est réunie autour de Claudette Moulin et Jean-Louis Laulhey qui s'étaient mariés le 12 juillet 1969 à Saint-Séverin.

DÉCÈS

Le 27 janvier	Marc Delubriat, 92 ans, a résidé de nombreuses années 83 rue du Périgord.
Le 18 février	Maryvonne Depix, 67 ans, a résidé de nombreuses années 1 les Joumières.
Le 1er mars	Robert Lendormy, 86 ans, domicilié 6 Chez Montet.
Le 15 mars	Jeanine de Galzain, 97 ans, a résidé de nombreuses années au Maine au Gré.
Le 29 mars	Jean-Claude Capdebos, 72 ans, domicilié 3 le Buisson Rond.
Le 11 mai	Marcelle Rivière, 87 ans, a résidé de nombreuses années Chez Garreau.
Le 6 juin	Monique Plantivert, 96 ans, domiciliée 2 La Fougère.
Le 19 juin	Eric Geoffroy, 61 ans, domicilié 25 rue du Périgord.

Nous inscrivons dans la rubrique «ÉTAT-CIVIL» les évènements familiaux (décès, naissance) que nous recevons des différentes mairies.
Pour plusieurs raisons (personnes âgées en maison de retraite, changement de domicile, etc.), certains ne nous sont pas transmis.
Aussi, si vous constatez une omission et que vous souhaitiez qu'elle soit publiée, merci d'avertir la mairie.

Audrey Capdebos et Grégory Bocquier

Elina Aimont

Léonie Leporcq

Nino Raoul

Liam Holtom

Marion Henry et Xavier Bernard

Julia Télémaque Trolonge

Paolo Berthonneau

Claudette Moulin et Jean-Louis Laulhey

Le budget primitif

Vous pouvez consulter sur le site internet de la mairie le rapport annuel de présentation du budget 2019 élaboré par le Maire.

Outre les éléments d'analyse, c'est à partir de ce document remis aux conseillers municipaux qu'Alain Rivière a commenté et fait voter le budget primitif le 5 mars 2019.
Vous trouverez dans ce document le détail très précis du budget principal et des deux budgets annexes (assainissement et transport) complétés par des tableaux qui présentent en toute transparence une analyse sur plusieurs années du coût des différents services communaux.

Les graphiques ci-après donnent une vision plus globale des grandes masses budgétaires :

Les travaux du bâtiment situé au 16, Rue du Périgord en avril

Fonctionnement : 890 821 €

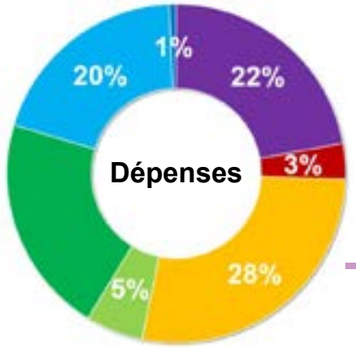

- Dépenses courantes : eau, électricité, assurances, etc : **197 450 €**
- Entretien bâtiments, voirie, matériel, fleurissement : **30 000 €**
- Frais de personnel, élus, formation : **246 940 €**
- Participations intercommunales, versement aux associations : **48 700 €**
- Fond de roulement, imprévus : **186 273 €**
- Autofinancement des investissements : **175 778 €**
- Intérêts des emprunts : **5 680 €**

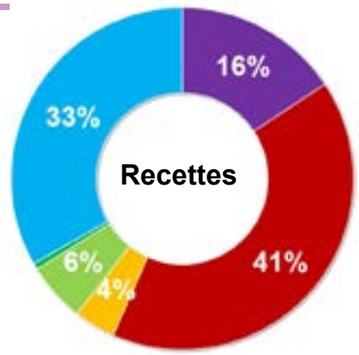

- **139 829 €** : Dotations de l'État
- **364 499 €** : Impôts payés par les administrés
- **35 000 €** : Remboursement sur charges de personnel
- **50 000 €** : Revenus des loyers communaux
- **5 021 €** : Recettes diverses
- **296 472 €** : Réserves années antérieures

Investissement : 903 671 €

Dépenses

Capital des emprunts	27 500 €
Travaux bâtiment 16 rue du Périgord	289 502 €
Travaux bâtiment 18 rue du Périgord	321 599 €
Matériel technique, informatique	10 000 €
Parking, place, chemins randonnée	60 000 €
Travaux logements locatifs, cimetière, mise aux normes, divers	35 200 €
Solde investissements 2018	159 870 €

Recettes

Excédent 2018	289 822 €
Solde subventions 2018	90 247 €
Remboursement TVA 2018	58 000 €
Emprunt + subventions attendues	260 000 €
Autofinancement des différents projets	175 778 €
Taxe d'aménagement + divers	29 824 €

Le budget primitif

La commune gère en plus deux budgets annexes : un consacré à l'assainissement collectif et l'autre au transport scolaire et des personnes.

Budget assainissement

Les recettes et les dépenses de fonctionnement s'équilibrent à 143 143 €. L'essentiel des recettes provient de la redevance d'assainissement de 46 000 € payée par les usagers (272 logments sont raccordés pour 17 263 m³ d'eaux usées). Les autres recettes de ce budget sont constituées par les réserves des années antérieures (94 143 € en 2018) et des subventions accordées par le bassin Adour-Garonne à hauteur de 3 500 €.

Il n'y aura pas dépenses d'investissement cette année, une part importante de travaux ayant été réalisée en 2017 et 2018 : hydrocurage du réseau, diagnostic avec passage de caméras, géoréférencement des tabourets, pose d'une clôture à la station et goudronnage des voies d'accès.

Budget transport

La section fonctionnement de ce budget s'équilibre à 12 916 € qui correspondent à des dépenses de carburant, assurances et entretien du bus communal. Le salaire des chauffeurs, s'agissant d'employés du service technique, n'est pas comptabilisé dans ce budget annexe mais dans celui de la commune.

Ce budget s'équilibre grâce à la subvention de fonctionnement de la commune qui s'élève à 6 000 € en 2019. Le reste correspond à la subvention du Conseil Régional pour le ramassage scolaire et aux recettes encaissées pour le transport des voyageurs (par exemple à l'occasion du transport vers la foire de Ribérac deux vendredis par mois, voir photo ci-dessous) et des enfants du centre de loisirs.

Le car, acheté fin 2016, ne nécessite pas de dépenses d'investissement pour l'instant.

Et nos impôts ??

S'agissant de la fiscalité, il n'y a pas eu d'augmentation du taux de la part communale des impôts que vous payez, ce taux demeure inchangé depuis 2007 !

Taxe d'habitation : 7.37 %
Taxe sur le foncier bâti : 20.89 %
Taxe sur le foncier non bâti : 34.91 %

Les travaux

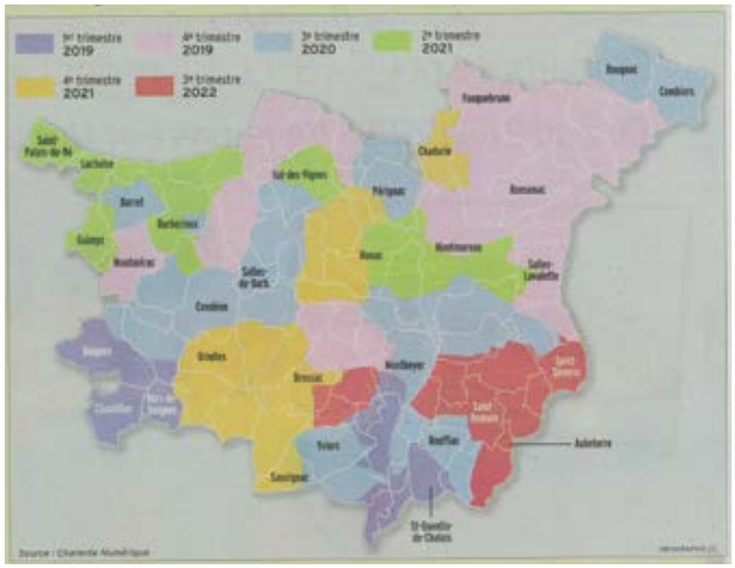

Fibre optique, le calendrier pour le Sud-Charente

La fibre optique est devenue un enjeu important, notamment dans les secteurs ruraux où se concentrent beaucoup de zones blanches (zones où l'internet est en très bas débit).
Pour le Sud-Charente, rassemblant les deux CDC des 4B et Lavalette Tude Dronne, Charente Numérique, le créateur du réseau, a prévu de desservir ces communes en priorité. L'appel d'offres contractualisé avec les entreprises pour le Sud-Charente prévoit un calendrier de déploiement précis, visible ci-dessus. À noter qu'en fonction de l'installation des réseaux et des branchements aux nœuds de raccordement, certaines communes pourront être câblées en deux temps. Mais à terme, donc en 2022, 25 057 prises seront installées dans l'ensemble des foyers, entreprises ou services du Sud-Charente.

Saint-Séverin, qui bénéficie aujourd'hui d'un bon débit internet, verra donc l'arrivée de la fibre optique en 2022.

Dernier volet des travaux d'accessibilité

La dernière tranche de travaux pour la mise aux normes accessibilité Personne à Mobilité Réduite (PMR) des bâtiments communaux, comprenait les installations suivantes :
- Mairie : deux rampes extérieures à l'entrée et un garde-corps pour protéger la terrasse de la mairie,
- Église : une rampe extérieure au niveau de l'escalier,
- Maison des jeunes : une main courante intérieure,
- Salle des fêtes : une rampe extérieure d'escaliers de la terrasse, une rampe extérieure d'accès sur le parvis, un ensemble de mains courantes pour l'accès à la scène et aux escaliers intérieurs.

Après consultation de plusieurs entreprises, l'offre moins-disante de l'entreprise MORAN a été retenue pour un montant de 11 776 € HT. Afin de conserver une couleur constante dans le bourg, le ral 8012, « brun rouge» a été retenu pour ces différents matériels.

Opération supplémentaire lot serrurerie

Dans le cadre des travaux d'aménagement d'une salle de réunion et d'un local associatif au 16 rue du Périgord, des travaux supplémentaires de serrurerie hors marché étaient nécessaires. Trois entreprises ont été consultées afin de chiffrer la fabrication et la pose de balcon, garde-corps et main courante au niveau des escaliers. L'offre la moins-disante proposée par l'entreprise Montboyer Métal a été retenue pour un montant total de 12 409 € HT (9 859 € avec l'option thermo laquage à 2 550 €).

Les transformateurs rue des Écoles métamorphosés en œuvre d'art

L'aménagement et la sécurisation du parking de l'école sont désormais terminés. L'opération d'embellissement de deux transformateurs Enedis implantés à cet endroit, est la touche finale souhaitée par le conseil municipal. Cet espace, dédié à l'enfance et à la jeunesse est esthétiquement parfait.

En mars, les différents partenaires étaient réunis à la mairie de Saint-Séverin pour signer la convention. Chacun s'est engagé sur le projet : Dominique Roger-Chatreau directrice d'Enedis Charente le financera à hauteur de 1000 €. La commune de Saint-Séverin prendra en charge les frais de peinture et aérosols et l'encadrement technique. Jean-François Rineau, président du centre socio culturel de Chalais et Gisèle Charpentier, représentant l'association l'Oison sont chargés du renforcement du lien social et d'enrichir les compétences des salariés et des jeunes.

Le transformateur «relooké» rue des Écoles

En avril, les jeunes du chantier d'insertion du centre socio-culturel Envol de Chalais et le groupe d'ados encadrés par l'association l'Oison de Montmoreau ont préparé le support, nettoyage et première couche de peinture. Leur participation apporte au projet sa dimension sociale, éducative et intercommunale. Le graffeur Gnafu est intervenu ensuite pour la touche artistique. Il a métamorphosé le transformateur électrique disgracieux en une œuvre d'art ludique en rapport avec l'école et la petite enfance.

Le transformateur du parking et le mur du préau de l'école seront terminés dans l'été.

Programme de voirie

Chaque année, la contribution de la commune aux dépenses de voirie s'élève à environ 28 800 € sur des travaux portés en maîtrise d'ouvrage par la Communauté de Communes Lavalette Tude Dronne, soit un coût annuel de 910 € par km de voirie goudronnée.

Après appel d'offres, et comme les cinq années précédentes, c'est l'entreprise SCOTPA qui a été choisie. Le programme des travaux de voirie 2019 représente un montant de 28 593 € TTC (détaillé ci-contre) :

Localisation des travaux	Montant TTC
Riganaud	3 630,00 €
Le Peyrat	3 697,56 €
La Pierrière	1 035,60 €
Le Brandeau	5 076,36 €
L'Épine	4 332,60 €
Le Cuq	3 336,00 €
Le Ménéclier	5 484,00 €
Rue du Condroz	834,24 €
Le Colombier	1 166,64 €
TOTAL	**28 593,00 €**

Les travaux

Travaux d'aménagement de 2 logements au 18 rue du Périgord

Les travaux, amorcés en milieu d'année 2019, devraient être terminés fin mars 2020

Début janvier 2019, le conseil municipal a décidé l'aménagement de deux logements locatifs dans un bâtiment appartenant à la commune au 18 rue du Périgord. Comme celui engagé au numéro 16, ce projet s'inscrit dans le cadre global de l'aménagement du bourg.

L'analyse et de la vérification des offres, réalisées par le maître d'œuvre Haller Architecture a permis d'attribuer les travaux d'aménagement aux entreprises suivantes (voir tableau ci-dessous).

Considérant le coût de cette opération, le conseil municipal a d'abord envisagé de procéder au conventionnement des deux logements au titre du prêt au logement locatif (PLUS) ce qui aurait permis à la collectivité :

- d'obtenir un taux de TVA réduit à 10 %,
- d'accéder à des prêts locatifs à usage social,
- d'être exonérée de la taxe foncière durant trente ans.
- et aux locataires de bénéficier de l'APL (aide personnalisée au logement).

Il a finalement privilégié le dépôt de demandes de subvention de l'État (aide possible de 91 000 €.) et du département (aide possible 39000€), solutions plus avantageuses pour la collectivité.

Malheureusement, les aides sollicitées auprès de l'État ont été refusées par Mme la Préfète, nous privant ainsi de la seule aide possible. Nous déplorons le désengagement de l'État sur ce projet.

La commune devra donc supporter seule le financement du projet en ayant recours à l'emprunt qui sera remboursé par les loyers.

Lots	Entreprises	Montant HT
1 : Désamiantage	Prompt désamiantage, 24400 Mussidan	6 680,09 €
2 : Gros œuvre / VRD / enduit	SAS Rénovation Laguillon, 24320 St-Paul-Lizonne	83 768,83 €
3 : Charpente	SAS Laprade, 24600 Allemans	6 302,50€
4 : Couverture	SAS Rénovation Laguillon, 24320 St-Paul-Lizonne	12 552,00 €
5 : Étanchéité toiture terrasse	Étanchéité du Sud-Ouest, 16600 Mornac	4 000,00 €
6 : Menuiseries extérieures	SAS Laprade, 24600 Allemans	25 534,00 €
7 : Menuiseries intérieures	SAS Laprade, 24600 Allemans	10 245,00 €
8 : Électricité	Delage Système, 16380 Feuillade	17 316,48 €
9 : Plomberie	SARL Jamot, 24600 Ribérac	11 419,00 €
10 : Plâtrerie	SARL A. Martaud, 16200 Jarnac	20 281,82 €
11 : Carrelage Faïence	Tranchet et Clément, 16800 Chazelles	15 867,83 €
12 : Peinture	SAS Guy Chapuzet et Fils, 16710 Saint-Yrieix	11 500,00 €
	TOTAL HT	225 467,54 €

Les travaux au 16 rue du Périgord : AVANT / APRÈS

Aménagement d'une salle de réunion et d'un local associatif

Février 2019

Mars 2019

Juillet 2019

Les brèves

Terrains à construire

Les propriétaires susceptibles de vendre des terrains nus, situés en zone U (zone constructible de la carte communale), sont invités à se signaler à la mairie afin que soit constituée une liste la plus exhaustive possible à fournir aux éventuels futurs acheteurs.

Revoyure des attributions de compensation

Lors de la séance du conseil municipal du 29 janvier, Alain Rivière porte à la connaissance des élus les conclusions de 8 mois d'études sur les attributions de compensation de la communauté de communes Lavalette Tude Dronne.

Deux options sont proposées afin que toutes les communes participent de façon équitable au financement de la CDC. Chacune d'entre elles permettraient à la CDC de financer ses compétences et éviteraient l'augmentation des impôts, pourvu que les 2/3 des membres tombent d'accord sur leur application. Après avoir étudié le dossier, le conseil municipal vote à l'unanimité pour l'application de règles de plafonnement et d'écrêtement, mais dans un souci de sortie de crise et d'harmonie, accepte à défaut l'application de « la méthode dérogatoire », moins favorable financièrement à la commune.

Malheureusement, lors du conseil communautaire début février, aucun des scénarii proposés n'a reçu l'aval des élus. C'est donc un dur retour à la case départ après de longs mois de travail.

Les associations aidées par la commune

La commune pratique une politique de soutien actif aux associations de son territoire en les aidant dans la réalisation de leurs projets et en accompagnant matériellement et financièrement leurs actions. Pour l'année 2019, le détail du versement de subventions se répartit comme suit :

ASSOCIATIONS COMMUNALES	Montant
Arc-en-ciel bouliste	500 €
Association pongiste	900 €
Bouge ton École	650 €
Club du 3ème âge	400 €
Comité culture et loisirs (concert)	500 €
Comité culture et loisirs (course)	600 €
Comité culture et loisirs (feu d'artifice, fête)	3 800 €
C.C et loisirs (animation repas des anciens)	800 €
Comité culture et loisirs (vœux du Maire)	488 €
Comité culture et loisirs (jumelage)	1000 €
Entente St-Séverin/Palluaud (football)	2 500 €
Société de chasse	500 €
Société de pêche	400 €
Tennis club	500 €
Vivre ensemble	350 €
CANTON	
ADMR canton Aubeterre	200 €
Anciens combattants	230 €
Groupe pédagogique interscolaire Montmoreau	160 €
ASSOCIATIONS CARITATIVES	
Croix Rouge française (qui intervient à St-Séverin)	550 €
TOTAL	15 028 €

Campagne frelons asiatiques 2019

Depuis 2013, les communes sont chargées de la mise en œuvre de la destruction des nids de frelons asiatiques sur leur territoire. Saint-Séverin était engagée dans cette démarche puisqu'elle prenait en charge la moitié du coût de la destruction, l'autre moitié étant à la charge du Conseil Départemental de la Charente.

En 2017, le département a décidé de ne plus participer financièrement à la destruction des nids sur le territoire de la Charente. Le Syndicat Départemental d'Incendie et de Secours (pompiers), quant à lui, continue à intervenir en cas de danger imminent pour les personnes, uniquement dans les lieux publics (école, parc, etc.).

Devant la défection des instances départementales, M. le Maire a proposé deux possibilités, soit la commune finance le coût total de la destruction des nids de frelons asiatiques (environ 110 €), soit les particuliers paient une participation aux frais. Après discussion, le conseil municipal a décidé de prendre en charge la totalité du coût de la destruction des nids actifs de frelons asiatiques (uniquement les frelons

asiatiques, voir photo ci-dessus) du 15 juin au 15 octobre 2019, afin que le coût résiduel ne soit pas un frein à l'éradication complète de ce prédateur d'abeilles.

Café croissants pour créer du lien au pôle médical

L'arrivée du Dr Lagrot au pôle médical de Saint-Séverin en février valait bien un petit-déjeuner. Il était organisé fin mars pour la première fois par la Mairie.
Docteur, kinés, infirmières, dentiste, services alternatifs et élus étaient conviés pour faire plus amples connaissances et créer du lien. Aurélie Ménard, coordonnatrice du contrat local santé auprès du Pays Sud-Charente était associée à ce moment convivial.

«Il y a un an, le 28 mars, je recevais la lettre m'informant du départ du docteur Boutaine» se rappelle Alain Rivière. Avec humour, il se réjouit aujourd'hui que sur les sept cabinets ou bureaux de l'établissement, «il ne reste qu'une seule case vide». Son prochain challenge : «aider le Docteur Chevailler, dentiste, à assurer sa succession pour préserver la richesse d'une équipe de professionnels au complet».

De gauche à droite : Gail Howard, kiné ; Patrick Gallès, 2ème adjoint ; Philippe Lagrot, médecin ; Alain Rivière, maire ; Josiane Chevailler, dentiste ; Françoise Poupeau, infirmière ; Alexandra Bocquier, assistante dentaire ; Jean-Noël Simonet, magnétiseur.

Les brèves

Le Crédit Agricole reste à Saint-Séverin

Après avoir imaginé une autre organisation de son réseau d'agences bancaires, le Crédit Agricole a fait le choix de se maintenir dans les locaux dont il est propriétaire, rue du Périgord à Saint-Séverin.

La nouvelle a été accueillie avec joie et nous tenons à remercier la Direction générale du Crédit Agricole Charente-Périgord, ainsi que Pierre Leparc, directeur des agences du Sud-Charente, pour cette présence réaffirmée dans notre monde rural quand d'autres le désertent si facilement.
Christophe Guillorit prend la direction des agences d'Aubeterre et de Saint-Séverin en remplacement de Claudine Testard, admise à la retraite que nous lui souhaitons excellente.

Après deux mois de travaux, l'agence a réouvert dans des locaux relookés, dotés d'un sas d'entrée et équipés d'un nouveau distributeur de billets multifonctions (voir photo ci-dessus). Pour leur présence quotidienne, bénéfique à la vie du village, nous les remercions.

Pas de halte abusive sur l'aire des camping-cars

Une minorité de camping caristes profitent de la gratuité de l'électricité, de l'eau, du dispositif sanitaire et stationnent durant plusieurs jours. Pour éviter ces abus, le conseil municipal, a renforcé par arrêté les points suivants :

- L'aire de services et de stationnement est aménagée pour accueillir 3 camping-cars,
- Leur stationnement y est autorisé gratuitement pour une durée de 72 heures au maximum par mois,
- L'aire n'est pas destinée à accueillir des usagers dont le camping-car constitue l'habitat principal,
- Les infractions aux dispositions de l'arrêté seront constatées et poursuivies conformément aux lois et règlements en vigueur.

Début août, la commune fera installer un panneau limitant le stationnement à 72h/mois

Le prix individuel du civisme pour Claire Simonet

Le 18 mai, 200 personnes assistaient à la remise des prix de l'Association nationale des membres de l'ordre national du mérite section Charente dans les grands salons de l'Hôtel de ville d'Angoulême. L'Éducation nationale et le Conseil départemental de la Charente étaient partenaires de cette cérémonie.

Claire Simonet (au centre en blanc sur la photo ci-contre) a reçu le prix individuel départemental du civisme : sans hésitation, avec une efficacité redoutable, Claire, élève de 3ème au collège de Montmoreau et jeune sapeur-pompier depuis quelques mois déjà, avait mis en œuvre les gestes de premiers secours suite à la perte de connaissance d'un camarade de classe. Ce dernier a été mis en position latéral de sécurité, son état général avait été surveillé de près jusqu'à l'arrivée des pompiers. Sa réaction et son analyse de la situation ont forcé l'admiration de tous et ont reçu leur juste récompense.

Bibliothèque municipale

Bibliothèque aménagée au sous-sol de la mairie. Françoise Rouquette vous y attend un jeudi sur deux de 10 h à 12 h ainsi que le 1er jeudi de chaque mois de 17 h à 18 h.

Août	Septembre
Le 1er de 10 h à 12 h et de 17 h à 18 h Le 15 de 10 h à 12 h Le 29 de 10 h à 12 h	Le 05 de 10 h à 12 h et de 17 h à 18 h Le 19 de 10 h à 12 h
Octobre	**Novembre**
Le 03 de 10 h à 12 h et de 17 h à 18 h Le 17 de 10 h à 12 h Le 31 de 10 h à 12 h	Le 07 de 10 h à 12 h et de 17 h à 18 h Le 21 de 10 h à 12 h
Décembre	**Janvier 2020**
Le 05 de 10 h à 12 h Le 19 de 10 h à 12 h	Le 02 de 10 h à 12 h Le 16 de 10 h à 12 h Le 30 de 10 h à 12 h

Foire de Ribérac

Les personnes qui souhaitent se rendre à la foire de Ribérac doivent être présentes sur la place du square à 9 h précises les 1er et 3ème vendredis du mois (voir jours ci-dessous). Le bus communal les y attend.

Si vous êtes âgé(e) de plus de 70 ans et vous vivez en Charente, vous pouvez demander un chéquier d'une valeur de 60 € destiné à payer vos trajets à la foire. Renseignez-vous à la Maison de services au public de Saint-Séverin.

Août	Septembre	Octobre
02	06 et 20	04 et 18
Novembre	**Décembre**	**Janvier 2020**
01, 15 et 29	06 et 20	03, 17 et 31

Les brèves

Visite du Premier ministre Édouard Philippe en Charente

Photo © Charles Audouin - Réunion à la mairie d'Aubeterre sur Dronne

La dernière visite d'un Premier ministre sur notre territoire doit remonter aux calendes grecques. Édouard Philippe était dans le département les 2 et 3 mai derniers. Son Directeur de Cabinet ainsi que quatre autres personnes du ministère sont venus visiter la Papeterie Ahlstrom-Munksjö la veille. Alain Rivière, le maire, précise qu'il a été convié à cet évènement par Hervé Tartar, le directeur de l'usine.

Le lendemain, le maire de Saint-Séverin était invité par la Préfecture à une réunion de travail à la mairie d'Aubeterre. Elle était animée par deux sénateurs et deux députés de la majorité en présence du ministre. Les maires de Villebois-Lavalette, Aubeterre-Sur-Dronne, le président de la communauté de communes Lavalette Tude Dronne, le président des maires de la Charente, le président des pharmaciens, le directeur de l'école de Villebois-Lavalette, un infirmier, une agricultrice, une restauratrice et l'imprimeur de Chalais, M. Berton, étaient également conviés.

Comme les paroles s'envolent, Alain Rivière avait préparé un dossier argumenté qu'il a remis en main-propre au Premier ministre. Il a pointé les problèmes liés à la désertification médicale en milieu rural en insistant plus précisément sur le découpage réalisé par l'Agence Régionale de la Santé (ARS) qui rattache Saint-Séverin à la Dordogne, nous privant par ce zonage administratif inhabituel de certaines aides à l'installation.

Le maire a aussi abordé le sujet des lourdeurs administratives et des freins appliqués par les services de l'État. Il faisait bien évidemment référence aux difficultés qu'il a rencontrées avec Hervé Tartar, directeur d'Ahlstrom-Munksjö, pour l'obtention d'un permis de construire après des mois d'instruction. Alain Rivière espère et attend une réponse.

Les élèves de CM1-CM2 ont présenté une pièce sous le chapiteau des Gaminades

Elus et personnel communal apprennent les gestes qui sauvent

Angélique Gay et Karine Fourré-Galluret, sapeurs-pompiers volontaires au centre de secours de Saint-Séverin sont titulaires du brevet national de moniteur de premier secours. Elles sont donc habilitées à proposer au public des formations prévention et secours civiques de niveau 1 (PSC1).

C'est ainsi qu'elles recevaient fin mai une partie de l'équipe municipale et le personnel de la commune de Saint-Séverin (voir photo ci-dessous). Au cours de la journée, théorie et exercices pratiques se sont succédés pour acquérir les bons réflexes en attendant l'arrivée des secours. Désormais incollables sur les gestes qui sauvent, élus et personnel plaisantent : « le maire de Saint-Séverin peut désormais choisir de faire crise cardiaque, AVC ou malaise, nous pourrons le secourir, mais seulement aux heures de bureau !»

Succès des Gaminades et billets offerts

Le festival « Les Gaminades » se déroule habituellement tous les ans en juin à Montmoreau. En 2018 pourtant, il n'avait pas eu lieu. La communauté de communes Lavalette Tude Dronne avait décidé de mettre l'accent sur d'autres projets.

Afin de permettre au plus grand nombre d'y participer, la CdC consent aux communes une réduction de 1€ sur le prix d'entrée et ne facture ensuite aux mairies que les billets utilisés. Depuis 5 ans, la mairie offre des billets d'entrée aux enfants scolarisés sur le RPI Saint-Séverin/Pillac. Sur 110 de billets distribués aux enfants, 49 entrées ont finalement été facturées à la commune (contre 32 en 2017 et 19 en 2016) pour un total de 196 €. La participation des enfants de l'école est certes en augmentation, mais il est bien dommage qu'un plus grand nombre ne profite pas des programmations et spectacles exceptionnels de ces journées.

Moment fort du calendrier culturel, il revient cette année sous la direction de Patrick Gallès, conseiller communautaire, volontaire pour mener le comité de pilotage. La classe de CM1-CM2 de Saint-Séverin a également participé activement au festival en proposant une représentation sous le chapiteau le samedi après-midi. Il s'agissait d'une pièce mettant en scène les personnages du roman de Renart, fruit d'une année de travail menée en collaboration avec la compagnie Chat Brol. Les centres de loisirs de la CDC, dont celui de Saint-Séverin, ont proposé une animation «caisses à savon» qui a séduit le public.

Le secrétariat de mairie change de visage

Le départ de Claire

Claire Millaret (née Guimard) avait été embauchée en 2009 pour un contrat à durée déterminée dans le but de procéder au rangement des archives communales. En juin 2010, les archives rangées, elle a accepté le poste qui s'ouvrait au Relais de Services Public communal (devenu depuis Maison de services au public intercommunale).

Au départ à la retraite de Josie Merzeau en décembre 2012, après avoir obtenu l'examen d'adjoint administratif, elle a tout naturellement intégré les services de la mairie auprès de Valérie Garans. Après 10 ans passés au sein de la collectivité, Claire a demandé sa mutation pour la mairie de Bergerac. Le 28 mai 2019, quelques élus et ses collègues des services techniques et administratifs se sont rassemblés pour partager un repas et fêter son départ. À cette occasion, un cadeau lui a été remis par la municipalité en remerciement des 10 années passées au service de la collectivité et de ses administrés. Tous lui souhaitent de réussir dans la voie qu'elle a choisie.

La nouvelle recrue

Suite au départ de Claire, un profil de poste avec des compétences bien définies a été publié pour trouver un remplacement. Quatorze candidatures ont été enregistrées, cinq ont été retenues, les autres ne correspondaient pas aux exigences du poste. Des entretiens ont eu lieu et des exercices proposés aux concurrentes. Florence Laffont-Merlet a été finalement recrutée et traversera le canton pour prendre son nouveau poste au 1er septembre. Elle exerce les fonctions de secrétaire de mairie depuis 22 ans aux Essards et 15 ans à Bellon. Titulaire de l'examen de rédacteur depuis 2011, elle n'a jamais été nommée à ce grade. Son affectation à St Séverin lui offrira prochainement cette opportunité. Bienvenue à Florence dans notre commune. Nous ne doutons pas de son intégration rapide auprès des élus, de ses collègues et de la population.
En attendant son arrivée, Valérie Garans s'investit sans compter pour faire suivre les dossiers et Isabelle

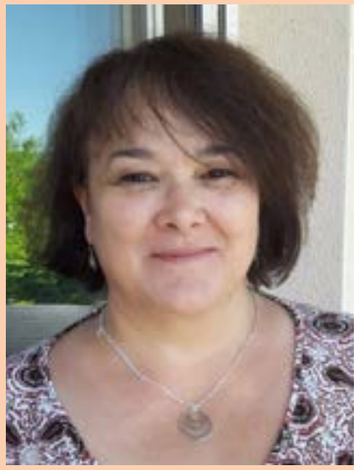

Florence Laffont prendra son poste au secrétariat début septembre

Morillière secrétaire de mairie itinérante auprès du centre de gestion de la fonction publique territoriale, qui apporte aussi son soutien à la communauté de communes Lavalette Tude Dronne, lui a prêté main-forte durant quatre jours en juillet.

Merci Valérie pour cet engagement très fort en attendant des vacances bien méritées.

De gauche à droite : Thomas Debernard, Nadine Sochard, Edith Plantivert, Valérie Garans, Alain Rivière, Stéphanie Favrais, Claire Millaret, Patrick Gallès, Angélique Diligeart, Jean-Clément Moreau, Christophe Vritone, Bruno Simonet

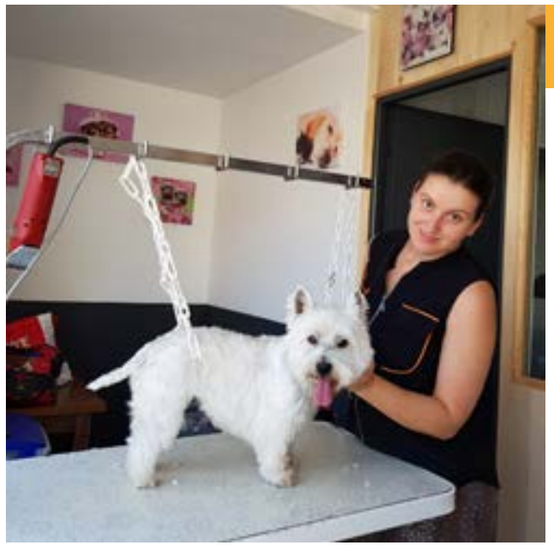

Un salon de toilettage s'installe dans le bourg

Valérie Girard vient d'installer son salon de toilettage pour chiens au 30 rue du Périgord à Saint-Séverin. Elle n'est pas débutante puisqu'elle possédait déjà un salon en Charente-Maritime depuis 5 ans. C'est pour suivre son compagnon qu'elle a cessé son activité dans le 17.

Valérie possède les installations adaptées pour accueillir petits ou gros chiens, « mais il est toujours préférable que je les voie avant, pour apprécier le travail et le temps à passer » prévient-elle.

Salon ouvert du lundi au samedi sur rendez-vous, permanence assurée au salon les mardi, jeudi, vendredi de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h 30. Contacter Valérie au 07 71 64 93 43. Infos sur facebook à : toilettage beauty doggy.

«Je me réjouis d'abord de voir des personnes qui font le pari de la ruralité et ensuite de l'émulation dans ce coin du centre-bourg où s'installeront en 2020 l'agence postale communale et la Maison des services au public » commente Alain Rivière.

L'agence FCI immobilier ouvre ses portes place de la Poste

« C'est pour moi une reconversion » dit Jean-Philippe Favarel en mettant la dernière main à l'aménagement de l'agence FCI immobilier tout juste ouverte 2 place de la Poste.

Ce qui a incité l'agent commercial à s'installer ici, c'est d'abord la situation géographique et la synergie entre deux autres agences situées sur le même axe, l'une à la Roche-Chalais et l'autre à Tocane-St-Apre (Dordogne). C'est aussi la dynamique de la commune, le potentiel de clientèle locale et la situation rêvée près d'un grand parking. Pas de ciblage particulier pour la jeune agence qui souhaiterait d'abord permettre à la population locale d'accéder à la propriété en sélectionnant des biens à prix raisonnables, sans exclure la clientèle étrangère. Il souhaite également proposer à la vente aussi bien une grange qu'une maison de maître et si l'occasion se présente dans l'avenir, des terrains et des locations.

L'agence est ouverte tous les matins de 9h à 12h. De préférence, prendre rendez-vous au
☎ 06 11 72 78 27 ou ☎ 05 45 78 08 04.

Jean-Philippe Favarel, au centre, vous accueille sur la commune depuis mi-juillet

Les élections européennes

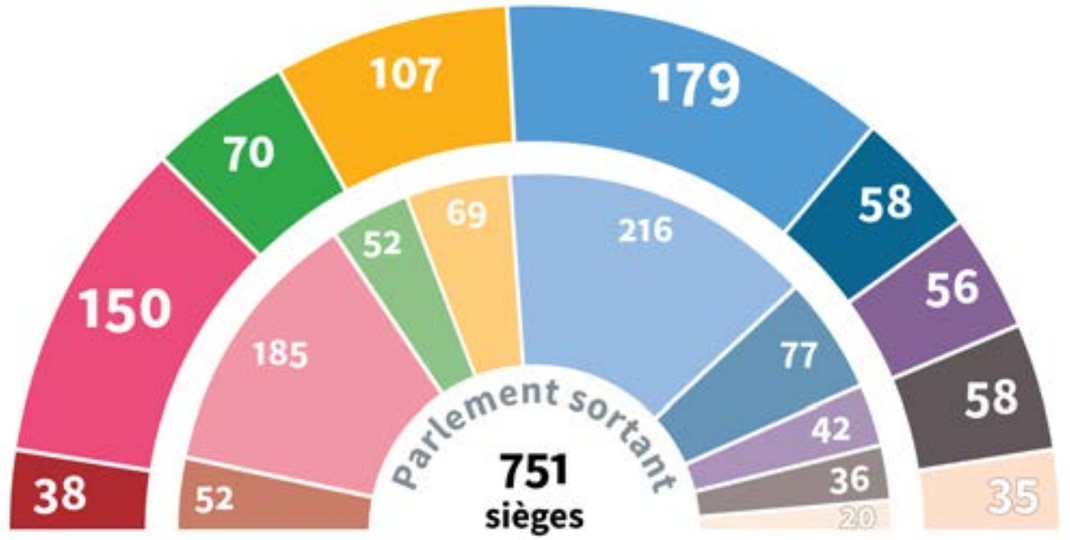

Extrême gauche et écologistes
Socialistes et sociaux-démocrates
Verts et partis régionalistes
Libéraux et centristes
Démocrates-chrétiens et droite
Conservateurs et eurosceptiques
Souverainistes
Extrême droite
Non inscrits et nouveaux partis

Le nouveau Parlement européen, par groupe politique. Source : AFP

Les élections européennes ont eu lieu dans les 27 États membres de l'Union européenne (UE) entre le 23 et le 26 mai 2019. En France, elles ont lieu le dimanche 26 mai.

Qui élit-on lors des élections européennes ?
Ces élections permettent aux citoyens européens de désigner leurs représentants au Parlement européen : les eurodéputés.

Qui vote?
• Les citoyens français, âgés d'au moins 18 ans la veille du jour de scrutin, domiciliés dans la commune où ils souhaitent voter et inscrits sur les listes électorales avant le 31 mars 2019 ;
• Les ressortissants communautaires ayant le droit de vote dans leur État d'origine, domiciliés dans la commune où ils souhaitent voter, et inscrits sur les listes électorales complémentaires (par exemple sujets britanniques établis en France).

Quel est le nombre de députés européens ?
À la suite de la décision du Royaume-Uni de se retirer de l'Union européenne (Brexit), le nombre de sièges au Parlement européen passerait de 751 à 705.

Quel est le nombre de sièges attribués à la France ?
Après les élections de 2014, la France disposait de 74 sièges au Parlement européen. Suite au Brexit, après les élections de mai 2019, elle disposerait de 74 sièges +5, soit 79 eurodéputés.

Quel est le rôle du député européen ?
Le député européen exerce 3 pouvoirs :
• législatif : le Parlement est partie prenante dans l'adoption des actes juridiques communautaires,
• budgétaire : il établit, avec le Conseil de l'Union européenne, le budget annuel de l'UE,
• de contrôle : il intervient dans la procédure de désignation du président de la Commission européenne et peut censurer la Commission.

Parution le 18/03/2019 sur www.vie-publique.fr

La répartition des sièges en France Inscrits : 47 345 328 - Participation : 50,12 % - Blancs : 2,34 % - Nuls : 2,19 %

Rassemblement national Jordan Bardella	23,34 % 5 286 939 votes	22 sièges
La République en marche / MoDem Nathalie Loiseau	22,42 % 5 079 015 votes	21 sièges
Europe écologie – Les Verts Yannick Jadot	13,48 % 3 055 023 votes	12 sièges
Les Républicains François-Xavier Bellamy	8,48 % 1 920 407 votes	8 sièges
La France insoumise Manon Aubry	6,31 % 1 428 548 votes	6 sièges
Parti socialiste - Place Publique Raphaël Glucksman	6,19 % 1 403 170 votes	5 sièges

Extrait des résultats à Saint-Séverin

Inscrits : 600 - Participation : 53 % - Blancs : 3,77 % - Nuls : 5,66 %

Rassemblement national	34,03 %
La République en marche / MoDem	20,49 %
Europe écologie – Les Verts	9,72 %
Parti socialiste - Place Publique	7,29 %
Les Républicains	5,9 %
La France insoumise	5,9 %

L'histoire de Jean Poltrot de Méré

par Patrick Gallès

Rares sont les habitants de Saint-Séverin et des alentours qui ne connaissent pas le moulin de Poltrot situé à Nabinaud. Mais qui connaît vraiment Jean de Poltrot de Méré, seigneur local du XVIème ? Ce gentilhomme converti au protestantisme a pourtant eu un rôle historique de premier plan en assassinant le Duc de Guise en 1563 durant la première guerre de religion.

La jeunesse de Poltrot de Méré

(Le texte suivant a été écrit par le médecin historien d'Aubeterre Gaillardon)
Bulletin de la Société charentaise des études locales (1922) – Gallica.fr

Poltrot de Méré est né en 1537 au château de Nabinaud ; c'est là que s'écoulèrent ses premières années. Son père n'était sans doute qu'un fort petit seigneur et fut heureux de le voir entrer en qualité de page dans la maison de son voisin, haut et puissant seigneur d'Aubeterre, François Bouchard II.

L'abandon de la maison paternelle ne lui dut pas être cruel car, du château d'Aubeterre, il pouvait encore la voir à chaque instant au centre même du paysage qui se déroulait sous ses yeux.

En 1548, il n'avait alors que 11 ans, mais dès ce moment il put apprendre à connaître ce que sont les soulèvements populaires et les violences qu'ils entraînent, car la révolte de la gabelle battait alors son plein dans notre contrée. Cette révolte, dura peu et François Bouchard II, qui avait été chargé par Henry II d'aider à la répression de l'insurrection, paraît avoir reçu vers ce temps, si l'on en croit Mézeray, une mission en Espagne. Voici en effet ce que dit cet auteur : «A raison de ce qu'il savait (Poltrot de Méré) la langue et les façons espagnoles, ayant été nourri en Espagne page de Bouchard d'Aubeterre, ambassadeur de ces pays-là, ils l'appelaient l'Espagnolet».

Dans ce texte, à côté de l'affirmation qu'un Bouchard d'Aubeterre fut ambassadeur en Espagne, il n'y a rien qui s'oppose à ce que ce Bouchard soit François Bouchard II, et il est même très certain que c'est de lui dont il s'agit puisqu'il est dit que Poltrot était son page, ce que nous savons par d'autres témoignages. Malheureusement, Mézeray ne dit pas d'où il a tiré son information, et je n'ai pas pu découvrir ailleurs un document décisif qui rappelle cette ambassade de François Bouchard II.

Cependant on lit dans Pierre de Lestoile : « Jean de Poltrot était un gentilhomme angoumois petit et pauvre, mais d'un esprit vif et accort; lequel, dès son jeune âge, aiant esté en Espagne, avait tellement appris le langage, qu'avec la taille et la couleur dont il estait, on l'eust pris pour un Espagnol naturel, dont il acquit le surnom d'Espagnolet. » Cette note de Pierre de Lestoile concourt à démontrer l'exactitude de l'information de Mézeray, et, tout en faisant les réserves nécessaires en l'absence d'un document authentique, on est en droit de penser que, soit en qualité d'ambassadeur à poste fixe, soit en qualité d'ambassadeur chargé d'une mission temporaire en Espagne,

Ruines du château de Poltrot à Nabinaud. La destruction du château a été ordonnée après l'assassinat du Duc de Guise.

François de Lorraine, duc de Guise (1519-1563)

François Bouchard II séjourna dans ce pays en compagnie de Poltrot, alors son page, à une date que je ne puis préciser, mais qui doit être placée peu avant ou peu après la révolte de la gabelle et, dans tous les cas, avant le moment où nous allons voir qu'il suivit François Bouchard III à Genève.

La présence de Poltrot de Méré dans cette ville est un fait nouveau, soupçonné seulement par quelques historiens, mais il est cependant tout à fait certain. Il ne résulte ni du texte des mémoires de Soubise, qui ne parle pas de Genève et dit simplement que Poltrot « suivait le baron d'Aubeterre », ni de celui de Brantôme insuffisamment clair, et le dit « nourri et eslevé par le vicomte d'Aubeterre, lorsqu'il était fugitif à Genève », mais du rapprochement de ces deux textes. Entre les deux auteurs, on relève cependant une petite différence : l'un parle du baron d'Aubeterre et l'autre du vicomte; elle est sans aucune importance et elle s'explique aisément du reste, puisque Brantôme, écrivant assez longtemps après l'auteur des mémoires, s'est servi, en nommant François Bouchard III, du titre sous-lequel il était alors couramment désigné.

Exécution de Poltrot de Méré sur la place de grève.
L'écartèlement était normalement réservé aux régicides.

Je ne puis pas dire exactement à quel moment le baron d'Aubeterre quitta son père, ni préciser son arrivée à Genève avec le jeune Poltrot; ce que nous savons, c'est que François Bouchard III se trouvait depuis un certain temps déjà dans cette ville quand, au mois de mai 1553, Calvin lui remit là une lettre afin qu'il l'envoyât à son père. Ce que nous savons, en outre, c'est qu'il s'y trouvait en 1554, puisque son fils aîné, David Bouchard, y naquit cette année-là, qu'il y était encore en 1558, puisque Brantôme l'y rencontra à ce moment, et encore au commencement de 1560, à la veille de la conjuration d'Amboise, puisqu'il y signa des actes le 18 février de cette année.
Or, Poltrot, en 1553, n'était qu'un enfant, car il avait alors à peine 14 ans ; on peut donc affirmer que c'est bien à Genève que s'écoula l'adolescence du futur assassin du duc de Guise; c'est dans ce milieu spécial que son esprit fut nourri de la nouvelle doctrine : il y connut Calvin, Théodore de Bèze, Spifarme, Barry de la Renaudie et tous les principaux réfugiés au milieu desquels vivait François Bouchard III.
Il resta ainsi plusieurs années auprès de son protecteur, habitant avec lui au faubourg de Four, au-dessus de l'enseigne « A la Cloche d'Argent », fabriquant des boutons avec lui « comme était la loi là introduite, qu'un chacun d'eux eust mestier et en vesquit, tel gentilhomme et seigneur qu'il fust, et le dit Aubeterre, bien qu'il fust de maison, estait de celui de faiseur de boutons ».
Mais arriva l'année 1557, Poltrot venait d'atteindre sa vingtième année ; c'était, d'après le portrait que nous a laissé Lapopelinière, un jeune homme « à l'esprit vif et hardi mais esventé néantmoins, indiscret et téméraire, jusqu'à ne rien trouver d'impossible »; c'est alors, s'il ne l'avait fait depuis quelque temps déjà, qu'il quitta François Bouchard III.

Pour aller plus loin

Vous pouvez consulter en ligne l'ouvrage de Pierre de Vaissière, Jean Poltrot, seigneur de Méré, meurtrier de M. de Guise, 1563 (1910)

https://archive.org/stream/jeanpoltrot-seign00vais#page/n5/mode/2up

L'assassinat du Duc de Guise

Lieutenant général du royaume, le duc François de Guise (1519-1563) a repris Calais aux Anglais cinq ans plus tôt, ce qui lui conféra un prestige particulier auprès des nobles français catholiques.
Dans le contexte de la première guerre de religion, Jean de Poltrot de Méré (1537-1563), un gentilhomme protestant de basse extraction, tend une embuscade au Duc de Guise et l'atteint d'un tir d'arquebuse le 18 février 1563 dans les environs d'Orléans. Le Duc meurt quelques jours plus tard des suites de ses blessures.
Capturé, le tueur déclare sous la torture avoir agi sur ordre des chefs protestants, dont l'amiral de Coligny et le théologien Théodore de Bèze mais cela n'a jamais été prouvé par les historiens. Il est écartelé un mois plus tard, le 18 mars 1563, en place de Grève, à Paris. Le traitement subi par Poltrot était destiné aux régicides, cela prouve donc le prestige et le pouvoir du duc de Guise avant sa mort. La destruction du château de Poltrot à Nabinaud a été ordonnée après l'assassinat du Duc de Guise.
Cet attentat est le premier d'une longue série, jusqu'à la mort d'Henri IV. Il illustre la ferveur dont jouit à cette époque le régicide, présenté comme légitime par des penseurs catholiques espagnols. Poltrot de Méré en avait lui-même eu connaissance lors d'un séjour en Espagne.

Assassinat du duc de Guise
Perrissin, Jean-Jacques (1536-1617)

L'école

Le carnaval

Deux cent cinquante enfants se pressaient le 15 février dans la cour de l'école de Saint-Séverin (voir photo ci-contre). Primaires et maternelles des écoles de Juignac, Montmoreau et Saint-Séverin avaient répondu avec enthousiasme à l'invitation du groupement pédagogique interscolaire du secteur de Montmoreau pour célébrer monsieur carnaval. On ne comptait plus les gentes dames et damoiseaux, reines, roitelets, chevaliers et effrayantes sorcières. Par petits groupes, ils ont déambulé dans les rues visitant les commerces, les administrations ou la maison d'accueil familiale aux personnes âgées. Tous avaient été prévenus et contre une chansonnette apprise en classe, les enfants ont reçu force friandises et applaudissements. Puis retour dans la cour baignée de soleil où les attendaient un régal de crêpes réalisé par le club du 3ème âge.

Un permis pour bien se conduire ... à pied

Les vingt-deux élèves du CE2 et CM1 ont dû passer de bien meilleures vacances. C'est en effet le permis piéton en poche et les consignes du Maréchal des logis chef Fabien Pataud bien présentes à l'esprit qu'ils ont abordé les congés de printemps. La plupart possédaient déjà les bases. Elles leurs sont rappelées par les enseignants à l'occasion des déplacements dans la commune. Chaque situation nouvelle (travaux, largeur des trottoirs) est exploitée pour apprendre les bonnes pratiques. Elles avaient été complétées en classe par les notions de respect des règles de la circulation et des personnes, la responsabilisation, l'apprentissage de la citoyenneté. Ils n'ont donc eu aucun mal à compléter le QCM (questionnaire à choix multiples) et à tous réussir l'examen dont un tiers sans faute. Un stylo et un bracelet fluo pour être mieux vus ont été remis à chacun par Anne-Marie Jonas, représentante de la MAIF, partenaire de l'opération (voir photo ci-dessous). Chacun a reçu le diplôme de réussite à l'examen. Les enfants seront désormais porteurs de la bonne parole auprès de leurs camarades et de leurs parents qui s'arrangent quelquefois avec les règles de sécurité.

Des enfants gâtés

Les élèves de l'école découvraient le 29 mars les nouvelles installations et jeux de cour qui égayeront leurs récréations et canaliseront leur énergie. À Saint-Séverin, quand il s'agit des élèves, c'est la mobilisation générale : les attentes des parents et les besoins des enfants sont étudiés en concertation avec les enseignants et Serge Coiffard, président de l'APE Bouge ton école (association de parents d'élèves). Les familles réclamaient une structure à l'intérieur de la cour pour abriter enfants et accompagnateurs en attendant le bus. Les enseignants souhaitaient remplacer le portique dont l'utilisation était dangereuse.

Le bureau de l'association Temps Jeunes a décidé d'utiliser ses fonds pour financer les projets et les achats liés à l'enfance et à la jeunesse sur son territoire. Elle a ainsi investi 6 240 € pour acheter l'abri et deux structures de jeux pour maternelles et primaires. Installés par les services techniques communaux, ces jeux complètent les aménagements réservés aux enfants dans le parc de la mairie. L'APE multiplie également les actions pour recueillir des fonds et doter l'école de nouveaux équipements. Les maternelles ont reçu des jeux de cour pour 1 500 € en 2018. Cette année, «Bouge ton école» a investi la même somme dans des monocycles et bâtons sauteurs.

La bibliothèque s'enrichit

Dans le cadre du plan bibliothèque, l'école a reçu de l'éducation nationale une dotation de 2 860 € : 270 livres ont pu ainsi être achetés, de quoi renouveler ceux de la bibliothèque de l'école et de la dynamiser. En vue du choix, François Pilorget, libraire itinérant spécialisé dans la littérature jeunesse était venu, dans un premier temps, soumettre une sélection de nouveaux ouvrages pour répondre aux besoins des élèves et à la demande spécifique des enseignants (voir photo ci-dessus). Pour recevoir la nouvelle dotation, deux étagères supplémentaires étaient nécessaires, la mairie de Saint-Séverin, partenaire de l'opération, s'est chargée de l'achat pour 1 000 €. Des livres mis à disposition des élèves pour leur développement culturel complètent désormais les jeux de cour pour leur bonne santé physique. Plus que jamais l'école de St-Séverin se donne les moyens d' « un esprit sain dans un corps sain ».

La classe transplantée

la classe de CE1-CE2 de Nathalie Marcadier est partie début avril en Vendée près de Talmont Saint Hilaire, pour une classe transplantée sur le thème du Moyen-Age. Pour le financement de ce voyage, l'école a sollicité une aide communale à hauteur de 40 € par élève soit 1 080 € au total. La municipalité a décidé d'accompagner chaque élève participant, sans faire de distinction du lieu d'habitation.
La classe maternelle qui n'a pas eu l'autorisation de l'inspection académique de Vendée pour participer au séjour a fait des sorties sur le thème du Moyen-Âge et du milieu aquatique. Durant cette même semaine, la classe de GS et CP a travaillé sur le thème des vitraux. Les CM1 et CM2 ont quant à eux fait des sorties sur le thème du Moyen-Âge.

Inauguration des nouveaux jeux de l'école le 29 mars dernier

Le dernier compte-rendu de Conseil d'école en bref ...

Des effectifs toujours en hausse à la rentrée 2019 avec 118 élèves. L'équipe pédagogique souhaitait l'obtention d'un maître supplémentaire et à la surprise générale, c'est l'ouverture d'une 5ème classe qui a finalement été décidée pour la rentrée 2019.

Karine Fourré-Galluret est nommée « brigade départementale » (remplaçante) à l'école Saint-Séverin en remplacement de Charline Besson qui devrait être affectée sur la 5ème classe.

Cantine scolaire
Jusqu'à la sortie des classes, deux services de cantine ont été expérimentés pour permettre aux élèves de déjeuner dans un environnement moins bruyant. Premier bilan début juin : La prise de repas est plus sereine pour les enfants et la surveillance de la cour plus facile et plus agréable. Ce dispositif efficace est validé pour la rentrée de septembre.

Communication
Il a été nécessaire de faire un point sur les moyens de communication entre les parents d'élèves et l'école. Il est toujours préférable de demander à rencontrer le directeur de l'école ou de contacter la mairie et/ou la communauté de communes afin de s'assurer de la véracité des informations, plutôt que de publier ou de partager des informations (vérifiées ou non) sur les réseaux sociaux.

L'accueil de loisirs

Grande nouvelle pour cet été 2019

Enfin nous y voilà, nous sommes dans nos nouveaux locaux. Le centre de loisirs a accueilli les enfants le lundi 8 juillet dans le nouveau bâtiment situé 2 rue du Grand Portail avec un petit pot d'accueil.

Les enfants peuvent désormais profiter de deux grandes salles avec des coins dinette, construction, cocooning et profiter d'un accès direct à l'extérieur, d'une cour et d'un préau. Le bâtiment bénéficie d'une grande salle de sieste et de sanitaires pour chaque tranche d'âge.

Nous avons organisé, en partenariat avec le Comité Culturel et Loisirs de St Séverin, un marché fermier qui s'est déroulé dans le parc de la mairie le vendredi 2 Août, sur le thème du Far West. Vous y êtes venus en nombre et nous vous en remercions.

Comme tous les étés, le service enfance jeunesse a programmé des cours de natation à la piscine de Montmoreau. Les cours se sont déroulés du 8 au 19 juillet et ont été proposés au tarif avantageux de 50 € pour 10 séances au lieu de 100 € (la communauté de communes Lavalette Tude Dronne en a pris la moitié à sa charge).
Nous ne dérogeons pas à nos habitudes, cet été encore, les enfants pourront profiter des journées à la plage d'Aubeterre le vendredi, et aussi de nombreuses autres activités manuelles et sportives (par exemple des sorties poney, du canoë, du cirque).

En partenariat avec Anne-Paule Mousnier, plasticienne, nous avons créé des structures en bois (voir photo ci-contre) qui seront installées devant le nouveau centre afin de l'embellir et de lui donner une identité.

Nadia Barcoujaraud

Contact

Pour plus d'informations, contactez le service enfance jeunesse à Saint- Séverin :
☎ **09 67 53 52 42** ou
✉ **n.barcoujaraud@ccltd.fr**

Toute l'équipe de l'accueil de loisirs de Saint-Séverin vous souhaite un été ensoleillé et de belles vacances !

Les associations

L'ASSOCIATION VIVRE ENSEMBLE

Bel été à tous. Vous pouvez nous rejoindre à tout moment pour partager quelques heures conviviales comme nous l'avons fait plusieurs fois en ce début d'année.

Notre dernière rencontre s'est faite en juin et fut très appréciée : visite d'un village de gabariers avec croisière en gabare, sans oublier un délicieux repas dans un cadre magnifique.

N'hésitez pas à nous contacter au 06 13 87 78 72.

Arlette Lescouet,
Présidente

LE CLUB DU 3ème AGE...

Croisière sur la Charente en mai 2019

Ingrid Bullens-Raskin la présidente avait convié les membres du club du 3ème âge de Saint-Séverin en assemblée générale le 2 février dernier. Elle se réjouit d'un «bilan moral très positif avec vingt nouvelles inscriptions sur deux ans portant à quatre-vingt-dix le nombre des adhérents». L'association attire désormais un public plus varié et rayonne dans un plus large périmètre.

Pour une cotisation annuelle modeste, le club propose des sorties et des restos, mais également des activités variées quasi quotidiennes.

Ainsi une vingtaine de marcheurs se réunissent place de la poste le lundi matin pour une rando adaptée aux performances. Le mardi après-midi, c'est «activités manuelles» à la salle des fêtes. Le jeudi matin, randonnées sur les communes voisines et l'après-midi activités jeux à la salle des fêtes. Le vendredi après-midi, la semaine se termine par la gym (25 € par semestre) aussi à la salle polyvalente. Bilan financier plus mitigé avec un déficit de 1 503 € sur l'année. Ce mauvais résultat ponctuel ne met pas en péril les finances de l'association, mais uniquement l'avenir de la boîte à biscuits. On ne pourra peut-être plus désormais y piocher allègrement et gratuitement, mesures d'économies et de restriction obligent.

Coup de jeune sur le bureau avec l'élection de retraités installés depuis peu sur la commune. Bref, beaucoup de signes très encourageants pour le club du 3ème âge.

<u>Le nouveau bureau</u>
Présidente : I. Bullens-Raskin, Vice Présidente : L. Amaurès, Trésorier : J-C Moreau, adjt : A. Lecornu, Secrétaire : B. Mercier, adjte : C. Venutti. Conseil d'administration, élus en remplacement du tiers sortant : C. Raskin, M.J. Dupont, H. Niort.

Les associations

L'AMICALE DES SAPEURS-POMPIERS

Le traditionnel dîner dansant du 16 mars a encore été un succès, avec comme nouveauté un traiteur pour la partie repas. Le service a été assuré par les amicalistes avec à la cuisson, les incontournables du barbecue Bruno et Benoît. Le dîner dansant sera reconduit en mars de l'année prochaine.

Journée nationale des sapeurs-pompiers de France

Vendredi 14 juin, départ tôt le matin et retour tard en mini bus pour l'hommage national aux sapeurs-pompiers de France sous l'arc de triomphe. Cette cérémonie, présidée par le ministre de l'Intérieur, a été précédée d'un défilé, avenue des Champs-Élysées, des drapeaux des corps départementaux des sapeurs-pompiers et suivie d'une réception à l'hôtel Beauvau.

De gauche à droite : Chef de centre capitaine Christophe Montignac, caporal Enzo Briand, la garde drapeau sergent-chef Angélique Gay, caporal Sylvain Périer et le président de l'amicale sergent-chef Bruno Gay.

Défilé des corps départementaux accompagnés de la fanfare

Après un an de garde du drapeau départemental, remise du drapeau à Angoulême au congrès départemental du 15 juin.

L'AMICALE DES DONNEURS DE SANG

Le 9 juillet dernier, grâce à la motivation d'une belle équipe de bénévoles, l'amicale des donneurs de sang a convaincu 35 personnes d'offrir leur sang.

Le résultat est encourageant mais tout juste suffisant pour maintenir le don du sang sur la commune (en effet, en dessous de 35 dons, l'Etablissement Français du Sang pourrait ne plus se déplacer sur Saint-Séverin). La prochaine collecte aura lieu l'année prochaine le vendredi 14 août 2020 de 16h30 à 19h30 à la salle des fêtes de Saint-Séverin.

Rappelons que la mobilisation des donneurs est essentielle chaque jour, même pendant les périodes de vacances.

Les associations

LE COMITÉ CULTURE ET LOISIRS

La frairie de Saint-Séverin était tout juste terminée que le Comité Culture et Loisirs enchaînait déjà sur les événements suivants. Le mercredi 17 juillet à Aubeterre et le jeudi 18 juillet dans l'église de Saint-Séverin, le groupe polyphonique Corse, Isulatine s'est produit pour deux concerts exceptionnels. Cette formation composée de quatre chanteuses et d'un guitariste a offert un somptueux et très émouvant aperçu de la culture Corse le temps de ces deux soirées.

Au Comité, nous pouvons nous réjouir de la présence de jeunes bénévoles.

Le marché gourmand du centre de loisirs de Saint-Séverin s'est déroulé dans le parc de la mairie le vendredi 2 août et à cette occasion, le CCL y a tenu une buvette.

Le désormais traditionnel repas cagouilles et le vide-grenier auront lieu le dimanche 25 août. Pensez à réserver au 06 84 08 50 10.
Pour les événements passés, nous pouvons citer le concert de Soul Time System du 2 mars qui a enchanté près de 150 spectateurs (voir encadré page suivante) et la représentation de la troupe Népomucène du 20 avril qui a déclenché de nombreux rires avec la pièce « T'emballe pas ! ». La fête du pain et le vide-grenier qui ont eu lieu le 26 mai se sont bien déroulés avec le partenariat de la boulangerie.

Ces événements sont uniquement possibles grâce à la participation sans faille des bénévoles que je remercie chaleureusement. Ils participent à l'animation de notre village et au rayonnement de ce dernier à travers tout le territoire.

Au Comité, nous pouvons nous réjouir de la présence de jeunes bénévoles. C'est le cas de Grégory Lomer qui participe déjà depuis longtemps et qui a pu naturellement bénéficier de la bourse au permis de conduire initiée par la mairie. Il vient d'obtenir le précieux papier rose et nous le félicitons chaleureusement !
Mathieu, un autre jeune, vient de

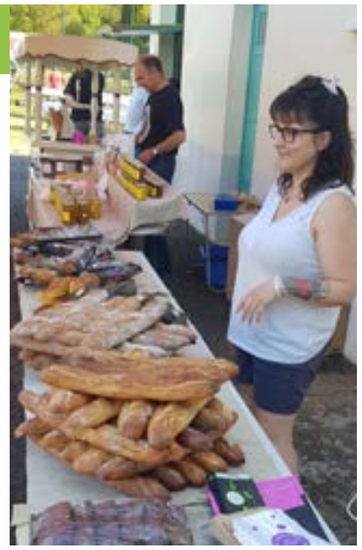

rentrer dans le dispositif de la bourse au permis de conduire en contrepartie de son implication dans l'association. Il s'est vite intégré et nous espérons que cela suscitera chez lui une vocation de bénévole à long terme.

Au nom de l'ensemble des membres de l'association, je vous souhaite un très bel été et à bientôt sur les événements du Comité Culture et Loisirs.

Patrick Gallès, le président

La troupe Népomucène, en représentation à Saint-Séverin le 20 avril, a déclenché de nombreux rires dans l'assemblée

Le groupe polyphonique corse Isulatine en concert le 18 juillet à Saint-Séverin

Le groupe Soul Time System en concert le 2 mars

Sa section JUMELAGE : 46 ans d'amitié fêtés en Belgique

Le retard de 2 heures 30 qui a provoqué une arrivée nocturne n'a pas entamé la bonne humeur et la joie des charentais de Saint-Séverin partis pour le week-end de l'Ascension retrouver leurs homologues belges.

Bien au contraire, on a beaucoup ri durant le séjour de ces charentais peu habitués aux embouteillages qui n'avaient pas anticipé la traversée de Paris une veille de grand pont. Le programme des festivités était intense entre la visite des jardins d'Annevoie, la traversée de la Meuse pour le pique-nique et la soirée dansante. Une journée libre était néanmoins laissée dans les familles offrant la possibilité de nouvelles découvertes du pays, de ses coutumes, son hospitalité et ses spécialités culinaires.

Edith Plantivert, organisatrice du voyage, était présente à la 1ère cérémonie en 1973, « depuis 46 ans, j'ai vécu d'inoubliables moments de joie dit-elle, mais aussi partagé les peines. Les belges font partie de ma famille ».

Condroziens et charentais font le triste constat du vieillissement des participants et regrettent le manque de sang neuf. Pourtant leur détermination à conserver les liens d'amitié et à perpétuer les retrouvailles et le jumelage est intact.

Josie Merzeau

Zoom sur...

Le 2 mars dernier, Soul Time System avait choisi de faire revivre le répertoire d'Otis Redding à la salle des fêtes de Saint-Séverin.

C'est l'histoire de Jacky Chalet le saxophoniste qui retrouve en Charente Jimmy, chanteur, son ami de 40 ans. Leur passion pour la musique soul les réunis à nouveau. En 2015, Jacky Chalet crée le groupe et l'étoffe de sept musiciens et deux choristes.

Durant deux heures, Soul Time System a partagé avec énergie et talent l'exubérance, la tonicité ou la suavité du rhythm and blues avec un public conquis. En première partie, remarquable autant qu'étonnante performance de la très rock formation GEM (groupe de l'école de musique de La Roche-Chalais). Cette soirée a été possible grâce à l'investissement des bénévoles du comité culture et loisirs de Saint-Séverin.

Français et Belges au moment du départ

LE CLUB DE TENNIS

Cette année, nous remarquons une forte augmentation de joueurs puisque 35 personnes sont régulièrement sur les cours. Un groupe fixe joue les mercredis et les samedis de 10h à 12h. Mieneke et Martin proposent leurs services pour les joueurs qui veulent progresser.

Le tournoi annuel, organisé sur une journée, aura lieu le samedi 21 septembre. Si vous voulez vous joindre à nous, merci de vous inscrire au 05 45 78 55 19 ou mienekens@hotmail.com. Une participation de 8 € sera demandée pour un petit déjeuner, le repas du midi et pour couronner la journée le verre de l'amitié.

Nous vous souhaitons un très bon été (sportif !).

Contacts :
Sylviane ☎05 45 98 55 29
Mieneke ☎05 45 78 55 19

Sylviane Moreau

Cours de tennis à l'école avec nos futures vedettes

ENTENTE ST-SÉVERIN PALLUAUD (FOOTBALL)

C'est une magnifique saison qu'a connue le club de l'Entente St Séverin Palluaud. Montée en seconde division pour l'équipe fanion. L'équipe B coachée par Myriam Marty accède à la D4 après une remarquable saison et en prime la meilleure attaque et la meilleure défense. L'équipe C termine 8ème.

L'apothéose est survenue le 8 juin quand les joueurs de Sabri Daine ont remporté la « champions div's » sur le stade Lebon d'Angoulême. Une finale haletante, de nombreux supporters qui ont mis une ambiance de feu tout en respectant le corps arbitral et les adversaires … la cerise sur le gâteau d'une superbe saison de notre club.

Pascal Grangeteau

Passeport et carte d'identité : comment en faire la demande ?

En période de départs en vacances, il est fortement recommandé de ne pas attendre le dernier moment pour déposer sa demande de carte nationale d'identité ou bien de passeport afin d'avoir le plus de chance de l'obtenir à temps, auprès d'une mairie équipée d'un dispositif de recueil de ces dossiers.

En Charente, ce sont 19 mairies qui sont équipées du dispositif numérique de recueil : Ruffec, Confolens, Chabanais, Mansle, Chasseneuil, Montbron, La Rochefoucauld, Champniers, Gond-Pontouvre, Soyaux, Angoulême, Mouthiers, Montmoreau, Châteauneuf, Barbezieux, Segonzac, Jarnac, Rouillac, Cognac.

Une démarche en 3 étapes

Depuis mars 2017, la démarche pour obtenir ou renouveler sa carte d'identité est « simplifiée », c'est en tout cas ce que les services de la Préfecture avaient annoncé. Dans les faits, les administrés ne peuvent plus l'obtenir dans leur petite mairie :

• 1ère étape : Un formulaire de pré-demande est à remplir sur le site internet www.ants.gouv.fr. Pour cette démarche, si vous rencontrez des difficultés, les agents-conseillers des Maisons de services au public (MSAP) de Chalais, Montmoreau, Saint-Séverin et Villebois-Lavalette pourront vous apporter leur aide. Celle de Saint-Séverin a par exemple accompagné plus de 150 administrés sur une démarche de pré-demandes de carte nationale d'identité et/ou passeport depuis 2017. Pour cela, vous veillerez à apporter votre carte d'identité et à avoir en tête les noms/prénoms/dates et lieux de naissance de vos parents. En effet, sans ces informations, il sera impossible de valider la pré-demande.

> **la démarche pour obtenir [...] sa carte d'identité est « simplifiée », c'est en tout cas ce que les services de la Préfecture avaient annoncé.**

Le passeport suit le même principe avec la possibilité de régler le timbre en ligne sur le site Internet : passeport.ants.gouv.fr.

• 2ème étape : Pour finaliser la démarche, vous devrez vous rendre dans une mairie équipée du dispositif de prise d'empreinte (voir liste ci-dessus). La mairie de Montmoreau, proche de Saint-Séverin, peut vous recevoir, sur rendez-vous uniquement, au ☎ 05 45 60 33 19, muni du formulaire de pré-demande ainsi que des pièces justificatives suivantes : carte d'identité, justificatif de domicile de moins de 6 mois, 2 photos d'identité récentes, extrait d'acte de naissance. Il est bien évident que selon les cas, vous pourriez être amenés à fournir d'autres documents.

• 3ème étape : Actuellement, en Charente, en comptant le délai entre la demande, la validation et la production du titre, il faut compter entre deux et trois semaines pour recevoir la carte d'identité et/ou le passeport. Une fois le titre imprimé, vous devrez vous rendre -de nouveau- à la mairie qui a finalisé votre demande pour le retirer, en échange de votre ancienne carte d'identité.

Les délais de validité diffèrent

Le passeport biométrique est valable dix ans pour les personnes majeures et cinq ans pour les personnes mineures. La carte nationale d'identité, elle, est valide quinze ans depuis 2014. Tous les titres émis entre le 1er janvier 2004 et le 31 décembre 2013 pour les personnes majeures restent valables cinq ans de plus.

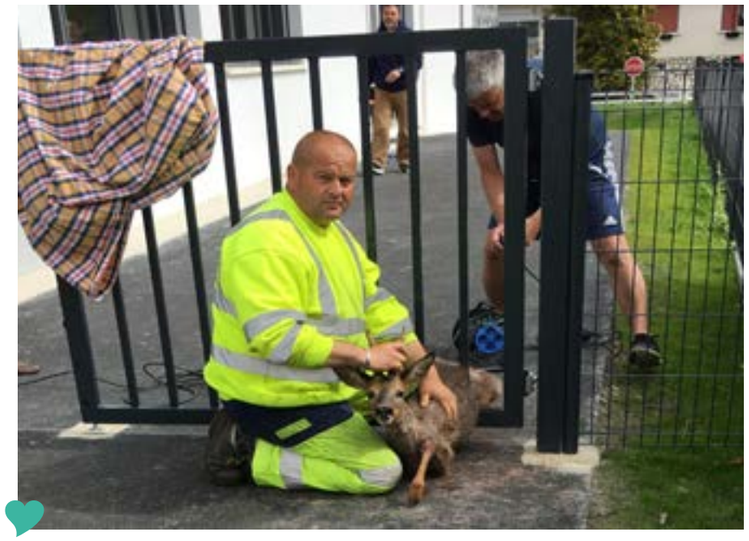

ATTENTION aux manœuvres intempestives des empellements pendant les périodes de fortes chaleurs et d'alerte météo sous peine de vider la Lizonne et par voie de conséquence d'asphyxier la faune, la flore et les entreprises en aval.

Il est tellement accueillant le pôle enfance-jeunesse que Bambi, voulant sans doute partager les jeux flambants neufs des bambins, a tenté d'y pénétrer. Mal lui en a pris car il s'est retrouvé prisonnier entre les barreaux du portail, écartés de 11 cm comme l'exige la réglementation. Heureusement Super Bruno Simonet appelé à l'aide l'a immobilisé pendant qu'Emmanuel Gay, le voisin, sciait le barreau libérateur. Bien fatigué par de longs efforts pour se dégager, Bambi est reparti sous le bras de Bruno et a repris en titubant la clef des champs chez Coutelier. Bravo à Bruno et Emmanuel, merci à l'entreprise Morand qui a ressoudé gratuitement le barreau et à Nadia qui a immortalisé ce moment.

Ne pas laisser traîner ses mégôts de cigarettes, c'est protéger l'environnement ! encore faut-il s'assurer qu'ils soient bien éteints avant de les jeter dans une poubelle jaune remplie de cartons. C'était au Ménéclier et l'incendie provoqué s'est propagé à la poubelle noire voisine. Prudence et vigilance ou stop à la clope.

La commune a mis en place deux espaces pour déposer et traiter ses propres déchets verts : aux Gravières pour le compostage, Chez Forçat pour les branches. Ces lieux sont EXCLUSIVEMENT RESERVÉS AUX SERVICES TECHNIQUES DE LA MAIRIE et donc pas ouverts aux particuliers, encore moins aux professionnels.
Nous y constatons cependant une recrudescence de comportements inacceptables. On y dépose tout et n'importe quoi : branches, souches, bois, plastique, bidons, placo, etc. Cette situation n'est pas tolérable. Nous avons fait un rappel sur place par affiche et les contrevenants seront verbalisés. Amis professionnels, quand les déchets sont sur votre remorque, au lieu de les porter aux Gravières... vous pouvez tout aussi bien les déposer sur votre propriété ou à la déchetterie de Nabinaud et répercuter les frais occasionnés sur la facture des clients !

A tous les impatients qui ne voient que leurs propres problèmes et qui ne comprennent pas que les services techniques ne peuvent pas être partout à la fois. Il y a des priorités que la mairie s'emploie à gérer en essayant de n'oublier personne.

Christiane Vritone et Patricia Désage ont apporté assistance, réconfort et eau fraîche à une jeune scout souffrant d'un malaise dû à la chaleur. Merci à elles pour ce geste amical et solidaire.

Après six mois d'exercice au cabinet médical, on peut dire sans mentir et sans exagérer qu'entre la population et le Dr Philippe Lagrot, c'est une belle rencontre et une intégration réussie. Saint-Séverin a retrouvé en lui, l'esprit du médecin de famille d'autrefois, proche de la population, à l'écoute, bienveillant, attentif à ses patients et à leur accompagnement. Tout simplement, « merci Docteur de nous avoir choisis ».

Aussitôt posés, aussitôt coupés. Les filets neufs des buts du terrain de football tout juste installés ont été découpés. Quelques mois plus tard, la porte du local du football a été une fois encore forcée. Le montant de la réparation s'élève à environ 1 200 €.

Le groupe de jeunes qui avait loué la salle des fêtes pour un anniversaire n'aura pas une nouvelle occasion de l'occuper. Le chèque de caution sera conservé et encaissé par la commune. Ils apprendront ainsi à faire la fête sans saccager. Il semble qu'ils ignoraient cette règle simple et ont coupé des fleurs et cassé le mûrier près du stade.

Dans la série « on n'arrivera jamais à discipliner les abrutis». Un canapé a été retrouvé près de la station d'épuration. Il s'agit sans doute d'une personne qui voulait s'installer pour surveiller les agissements indisciplinés de ceux qui ont quelques difficultés à respecter la couleur et le contenu des conteneurs. Les sacs jaunes dans les poubelles jaunes et non dans les noires. Les bidons d'huile, ferraille à la déchetterie, le verre dans les conteneurs prévus à cet effet et non dans les poubelles jaunes. Ce n'est pas très compliqué sauf si on ne veut pas s'en donner la peine.

Comment le dire SIMPLEMENT mais FERMEMENT POUR QUE tous les CASSES-PIEDS IRRESPECTUEUX COMPRENNENT DEFINITIVEMENT !

Il existe un arrêté préfectoral qui règlemente les jours et les heures de la journée pendant lesquels nous avons le droit de faire du bruit: tondre, débroussailler, scier, taper, laisser les enfants hurler dans la piscine … et il y a d'autres moments bien précis, qui sont une fois de plus rappelés dans le bulletin, pendant lesquels on n'a plus le droit de faire du bruit. Un exemple: passer la tondeuse le dimanche n'est autorisé que de 10h à 12h c'est tout ! Et si vous faites vrombir un moteur en dehors de cet horaire ce jour-là, non seulement vous pourrissez la vie de vos voisins, mais vous êtes surtout en infraction et amendable.

On parle dans tous les médias en ce moment de ces irascibles citadins qui ne supportent pas les bruits de la campagne. Le chant du coq, le coassement des grenouilles, les cigales ou la cloche du village sont autant de sons auxquels nous sommes habitués et que nous acceptons. Le ronflement de la tondeuse est un bruit contre nature et à moins de vivre sur une île déserte, nous devons respecter la loi et les autres.

Ce que dit l'arrêté préfectoral

Pour les travaux de bricolage et de jardinage réalisés par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils qui sont susceptibles de porter atteinte à la tranquillité du voisinage, en raison de leur intensité sonore les travaux sont autorisés aux horaires suivants :
- les jours ouvrables de 8h30 à 12h et de 14h30 à 19h30. Les samedis de 9h à 12h et de 15h à 19h,
- les dimanches et jours fériés de 10h à 12h.

Pour les horaires des travaux réalisés par des entreprises chez des particuliers, ils sont autorisés les jours ouvrables, entre 7 h et 20 h. Ils sont interdits les dimanches et jours fériés, sauf en cas d'intervention urgente ou nécessaire dûment justifiée auprès du maire.

Notons que les infractions peuvent être constatées par la Gendarmerie, sans mesure acoustique, et donnent lieu à des amendes de 45 à 180 €.

MAiRiE

18, Rue de la Pavancelle
16390 Saint-Séverin

☎ 05 45 98 52 41
🖷 05 45 98 92 50
✉ mairie@stseverin.fr

Ouverture au public :
du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30

Permanence téléphonique :
du lundi au vendredi de 13h30 à 16h30